

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1520

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Salaire des députés: précipitation dommageable

Le verdict était attendu. Il est tombé. Le peuple vaudois a sèchement refusé que les députés s'octroient une indemnité de base s'ajoutant à leurs jetons de présence.

Ce n'est pas une bonne décision. Les citoyens ne se rendent pas compte du volume de travail que représente l'activité parlementaire. Le salaire d'un député, compte tenu de l'indispensable préparation, avoisine généralement la vingtaine de francs par heure.

Les députés avaient toutes les raisons de revendiquer une amélioration de leur rémunération. Mais ils l'ont votée dans une précipitation qui a causé sa perte. Petit rappel chronologique.

Mars 2001: l'Assemblée constituante, dé-

sireuse de renforcer la professionnalisation du parlement, vote en première lecture et à de larges majorités les mesures suivantes:

- doter le Grand Conseil de services qui lui sont propres s'ajoutant aux services demandés à l'administration,
- diminuer à 150 le nombre des députés,
- augmenter la rétribution des élus en leur octroyant un traitement fixe, des jetons de présence et une indemnité pour leurs frais.

Juin 2001: le Grand Conseil décide, sans attendre la nouvelle Constitution, de s'octroyer un traitement fixe appelé indemnité de base. L'annonce d'un référendum suit immédiatement. Il recueille sans difficulté les signatures requises.

Décembre 2001: Le vote sur le référendum n'aura pas lieu avant la fin des travaux sur la nouvelle constitution. L'Assemblée constituante est contrainte de revoir l'article sur la rétribution des députés pour ne pas courir le risque d'adopter une mesure que le peuple viendrait de refuser. Elle se rabat sur une formulation passe-partout: «Les députés ont droit à une rétribution».

La simple augmentation du salaire votée par les députés avait peu de chance de passer le cap du référendum. En revanche, le projet global de renforcement du parlement aux effectifs réduits aurait eu de bien meilleures chances d'être accepté par le peuple vaudois. Dans sa hâte, le Grand Conseil vaudois a scindé la branche sur laquelle il était assis. *at*

Football romand

Carton rouge aux mauvaises affaires

Il est des sujets plus importants que la relégation en ligue B du Lausanne Sports et du FC Sion. Il en est peu qui soit aussi symbolique de la transparence nécessaire à l'univers fermé des affaires helvétiques. Il y a, disons, vingt ans, le supporter moyen ignorait la plupart du temps le nom du président de son club favori et n'avait pas la moindre idée du budget et des manipulations financières nécessaires à la bonne marche de l'équipe. Bien sûr les noms de Gilbert Facchinetti et d'André Luisier étaient connus. Bien assis sur un quasi-monopole cantonal des travaux publics pour le Neuchâtelois et un quotidien sans rival entre Fully et Sierre pour le Valaisan, ils dirigeaient d'une main de fer Xamax et le FC Sion. Mais ils n'apparaissaient pour ainsi dire jamais à la une des rubriques sportives, si ce n'est pour don-

ner un bref entretien les soirs de victoire en coupe ou en championnat.

Aujourd'hui, la situation a totalement changé. Les journalistes sportifs avaient déjà été obligés d'ingurgiter des connaissances médicales pour écrire sur le dopage; les voilà contraints d'acquiescer un vernis d'expert-comptable. Les pages des rubriques sportives sont désormais aussi bien consacrées aux mésaventures financières de ces messieurs et à leurs propos venimeux les uns sur les autres qu'aux exploits, ou à ce qui en tient lieu, de leurs équipes.

Est-ce la raison des réticences des patrons de nos entreprises à investir dans le football? Autrefois, cette activité dispendieuse permettait aux garagistes et aux promoteurs immobiliers de montrer leur réussite et d'en tirer une gloire discrète dans le Rotary ou le Lion's club locaux.

Aujourd'hui, prendre le contrôle d'un club de football revient à entrer dans l'arène médiatique et à se voir impitoyablement décortiqué, critiqué et voué aux gémonies, parfois d'une manière fort injuste d'ailleurs par la grande presse, mais c'est le jeu. Il y a de quoi hésiter et rester prudemment dans l'ombre.

Cette situation n'est pas si différente de celle de nos banquiers privés face au secret bancaire et de nos conseils d'administration face aux rémunérations des dirigeants. Le besoin de transparence est désormais impératif. Il ne va pas parfois sans quelques excès, mais il faut s'en accommoder et même si pendant longtemps l'élite helvétique n'a rien voulu savoir. Les mésaventures de quelques grands clubs romands sont un dégât collatéral de cette nouvelle aspiration. Il n'est pas garanti qu'ils s'en remettent aisément. *jpg*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy (jpb)
Marlyse Dormond
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier
Albert Tille (at)

Forum
Monique Richoz

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch